

Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte les points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 29 mars 2021**, à **19h30'**, par vidéo conférence.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,

M. LEFEBVRE

Par le Collège,



Ordre du Jour

La Bourgmestre,

V. MAES

Ajout d'un point supplémentaire à la demande de M. FRANSOLET, du groupe Saint-Nicolas +.

PT 18 bis **DIVERS** - "Proposition de résolution visant à assurer des services bancaires de proximité, de qualité et inclusifs".